

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 09 novembre 2016.

Début de séance du conseil municipal à 20h00 le quorum étant atteint, le conseil délibère valablement.

- Secrétaire de séance : Karine Fleurant
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Lætitia Drinkwater, Francine Faucher, Yvon Primault, Alexandre Bonnin.
- Pouvoirs : Francine Faucher à Daniel Faure , Yvon Primault à Cécile Mérienne , Alexandre Bonnin à Laurent Dugué, Sabrina Roy à Sandrine Simonnot.
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

Délibération du conseil municipal :

- Présentation par M. Mathieu MANSOURI de l'étude du CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables) s'agissant de l'évaluation du potentiel de panneaux voltaïques pouvant être implantés sur les bâtiments publics communaux de la commune de Garat.
- Par 14 voix pour la liste proposée, 03 abstentions : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, par application de la loi NOTRÉ du 7 août 2015 et du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui définit la fusion des communautés de communes qui formeront au 1^{er} janvier 2017 la nouvelle agglomération du « Grand Angoulême », le conseil a procédé à l'élection des représentants au futur conseil communautaire. Aucune autre liste n'a été proposée. L'élection s'est déroulée à bulletins secret. Liste proposée : Jean-marc CHOISY (Maire) : titulaire et Karine FLEURANT (Adjointe) : Suppléante.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil municipal ÉMET un avis FAVORABLE sur le PDIPR actuel. ACCEPTE le principe de l'inscription des chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. DEMANDE le recensement des chemins ruraux par le Département.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve l'admission en non valeur la somme de 37,40€ pour un particulier de la commune en situation de surendettement.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, à la demande du comptable public, le conseil municipal arrête par délibération la liste des dépenses payées par prélèvement et faisant l'objet d'un ordonnancement de régularisation a posteriori.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil municipal autorise le versement d'un acompte de subvention au titre de l'année 2017 de 20307 € à l'Amicale Laïque Restauration et Garderie scolaire, dans l'attente du vote du budget primitif 2017. (Cela correspondant à 1/3 de la subvention 2016 qui était de 60921€)
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts sur l'exercice 2016.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance, le conseil municipal autorise la reprise de la concession funéraire Gerbaud vide de corps pour une valeur d'environ 61€.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil municipal désigne et modifie les membres de la Commission « Bâtiments et Patrimoines » par l'entrée de Daniel Faure en remplacement de Élisabeth Nouard.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Concernant le projet d'aménagement de Sainte Catherine, rue de Bellevue et Traverse du bourg de Garat, le conseil autorise Monsieur le maire à produire toutes les demandes de subventions nécessaires (Schéma du bâti, amende de police, etc)

Informations et points divers :

- Informations.
 - Aménagement de sécurité provisoire rue de Bellevue prévu avant fin décembre.
 - Salle multi activité : audition des candidats à la maîtrise d'œuvre le lundi 14 novembre 2016.
 - PLU. Suite à l'enquête publique qui s'est terminée le 27oct, le PLU sera approuvé avant fin décembre.
 - Goudronnage de la Place de la fraternité : ouverture au public le lundi 7 novembre.
 - L'inauguration des vestiaires à eu lieu le vendredi 28 octobre 2016.
 - Le défilé d'Halloween organisé par le CCAS le 31 octobre 2016 à été une véritable réussite.
- Agenda.
 - Le 20 novembre : Bric à brac organisé par l'Association des Parents d'Élèves.
 - Le 27 novembre : Portes ouvertes de l'Amicale Laïque – Doigts de fée.
 - Le 04 décembre : Repas des aînés organisé par la mairie.
 - Le 04 décembre : Concert de Noël organisé par Amalgam.

Fin de séance du conseil municipal à 21h50. Dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,
Signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,
Signé : Karine Fleurant

